

Juillet 2012 - Numéro 33

# LA GAZETTE DU LUMENSONESQUE





*Chers amis,*

*En ce début d'été, et même si le temps n'est pas encore de la partie, les parties de pétanque ont déjà repris sur le nouveau bōulodrome, et ce n'est pas le dérapage contrôlé des travaux du cœur de village qui a refroidi l'ardeur de nos boulistes.*

*Dérapage, c'est bien le mot qui convient, surtout dans la rue du four qui, sans cette vague de froid de janvier, paralysant le chantier pendant plus de trois semaines, eût déjà retrouvé un aspect plus hospitalier.*

*Je vous renouvelle, ici, toutes nos excuses pour tous ces désagréments et je vous invite à la plus grande prudence pendant les travaux.*

*Cet été 2012, s'inscrit sous le double signe de la nouveauté, avec notre traditionnel 14 juillet relooké, et qui s'affiche désormais en soirée et en musique. Nouveauté aussi notre premier marché de producteurs, le 26 juillet à partir de 19H, et qui s'installera sur la place de l'église. Nouveauté enfin, le 2 Septembre avec la Dimejada, dans le cadre du Festenal de la Musa, dans les rues de Verrières et sur la place... Et de la continuité avec la fête votive des 3,4, et 5 Aout, avec les balades tous les mercredis et la pétanque tous les soirs, ....*

*Enfin et comme chaque année, un été sous le signe de la convivialité, un été comme on les aime, plein de saveurs, et toujours bien sûr accompagné de notre 33<sup>ème</sup> gazette.*

*Bonne lecture.*

*Votre Maire Jérôme MOURIES*

# LE BULLETIN MUNICIPAL

## Le cœur de village de Verrières

Après les travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité et de télécom pilotés par le SIEDA, et confiés à l'entreprise INEO, et ceux des réseaux d'assainissement et de pluvial pilotés conjointement par le SIVOM Tarn & Lumentonnesque et la commune de Verrières, c'est au tour des travaux d'aménagements de surface réalisés par les entreprises LADET et DA COSTA.

Ces travaux permettent :

- **De renforcer la sécurité** : réfection du mur du cimetière qui menaçait de s'effondrer, remplacement des éclairages de part et d'autre de la passerelle, par des candélabres aux normes de sécurité.
- **De préserver nos bâtiments communaux** : réfection du toit de l'église, réalisation d'un réseau pluvial permettant d'assainir l'église et la mairie
- **De permettre l'arrivée du haut débit ADSL dans le village** : réalisation d'un local technique télécom au dimensionnement adéquat pour accueillir la fibre optique et les futures installations ADSL.. Ce local sera loué à France Télécom. L'ancien local sera détruit après la mise en service des nouvelles installations et la cabine téléphonique y sera déplacée. L'enfouissement et le remplacement des lignes télécom permettent une amélioration des débits.
- **D'assurer l'accessibilité des bâtiments publics aux personnes à mobilités réduites** : réalisation dans ce local technique de WC répondant aux normes d'accessibilité handicapé. Percement d'une porte dans la cour de l'école, et réfection du parvis de la mairie. Création d'une place Handicapé derrière l'église.
- **D'organiser le stationnement** : les zones de stationnement sont matérialisées par des couleurs différentes. Des bandes de structures en pierre seront ensuite posées pour bien définir les emplacements.

- **De diminuer des ruissellements au devant de la mairie et sur la place** : un réseau pluvial a été réalisé dans les ruelles, devant et derrière l'église

- **D'embellir le village** : réalisation d'un espace déchets comprenant un récup verre semi-enterré (l'ancien récup verre insonorisé à été déplacé à la Graillerie), réalisation de murs en pierre le long du ruisseau et devant la salle des fêtes, plantations d'arbre, d'arbustes et de fleurs.

| <b>Travaux</b>                                | <b>Coût HT</b>   |
|---|------------------|
| <b>WC et Local Technique Télécom</b>          | <b>42.743 €</b>  |
| <i>Maçonnerie, Toiture</i>                    | 20.365 €         |
| <i>Electricité</i>                            | 2.378 €          |
| <i>Aménagements intérieur (estimation)</i>    | 12.000 €         |
| <b>Eglise</b>                                 | <b>5.705 €</b>   |
| <i>Toiture</i>                                | 5.705 €          |
| <b>Cache Conteneur OM</b>                     | <b>7.606 €</b>   |
| <i>Récup. verre</i>                           | 2.780 €          |
| <i>Entourage pierre</i>                       | 3.240 €          |
| <i>Implantation</i>                           | 1.586 €          |
| <b>Murs de soutènement</b>                    | <b>40.910 €</b>  |
| <i>Salle des Fêtes</i>                        | 6.300 €          |
| <i>Entourage et portail du cimetière</i>      | 19.910 €         |
| <i>Le long du ruisseau</i>                    | 14.700 €         |
| <b>Aménagements</b>                           | <b>117.030 €</b> |
| <i>Voirie goudronnée (routes et parkings)</i> | 40.068 €         |
| <i>Ruelles (four et mairie)</i>               | 26.190 €         |
| <i>Parvis de la mairie</i>                    | 15.490 €         |
| <i>Autres aménagements</i>                    | 35.282 €         |
| <b>Pluvial</b>                                | <b>50.669 €</b>  |
| <i>Ruelles</i>                                | 13.269 €         |
| <i>Autour de l'église</i>                     | 37.400 €         |
| <b>Eclairage</b>                              | <b>17.044 €</b>  |

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX PAR INEO



TRAVAUX ENFOUISSEMENT DE RESEAUX PAR  
L'ENTREPRISE LADET



SUPPRESSION DE L'ANCIEN LOCAL WC (avant après)



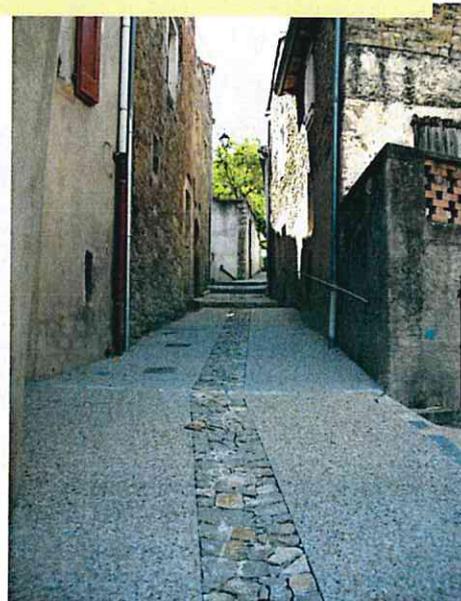
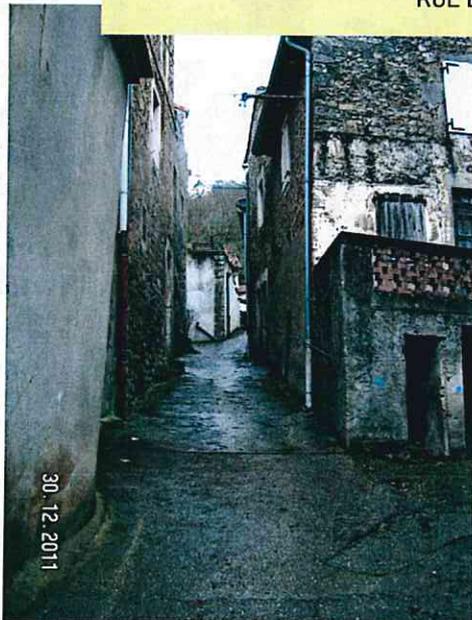
REFECTION DE LA PLACE ET DU LOCAL WC (avant—après)



ENFOUISSEMENT DES LIGNES ELECTRIQUES (avant—après)



RUE BOMBECUL (avant—après)



# LE PROGRAMME DE VOIRIE

| <i>Travaux</i>                 | <i>Cout TTC</i> |
|--------------------------------|-----------------|
| <i>La Souquette</i>            | 3.196 €         |
| <i>Les Aldigues – Rouassas</i> | 8.084 €         |
| <i>Cousinies – la Cals</i>     | 23.312 €        |
| <i>Vezouillac Eglise</i>       | 7.575€          |
| <i>Vezouillac Rue</i>          | 3.065 €         |
| <i>Mollières</i>               | 7.130 €         |
| <i>Mollières –Le Bel Air</i>   | 15.589 €        |
| <i>Mialas</i>                  | 10.498 €        |
| <i>Malbosc</i>                 | 4.288 €         |
| <i>Randels</i>                 | 21.556 €        |



Les travaux préparatoires pour le contournement de Rouassas réalisés par l'entreprise EURL COUP de MAIN se sont élevés à 7.680 € H.T.



Les travaux de finition de l'A75 financés par l'Etat sont en cours de réalisation par l'entreprise Sévigné : goudronnage du départ de la piste d'accès aux piles du viaduc, démolition de la Souque ...



## LA SIGNALISATION DES HAMEAUX

Les panneaux de signalisation des hameaux et lieux dits sont en cours de pose par nos employés communaux. Le montant TTC de cette opération est de 3.428 €



# **Notre communauté de communes arrive à un tournant de son histoire !**



La Loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales prévoit la couverture intégrale du territoire national par des intercommunalités et la rationalisation de la carte intercommunale au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2013.

Les Préfets devaient élaborer, avant la fin de l'année 2011, des Schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI) (cette échéance a été reportée au 31 mars 2012).

A chacune des étapes de l'élaboration de ces schémas, les Commissions départementales de coopération intercommunale (CDCI), renouvelées à cet effet, avaient la possibilité d'amender les projets présentés par les Préfets à la majorité qualifiée des 2/3.

Le schéma élaboré par Mme la Préfète, basé sur une étude approfondie des territoires, des infrastructures routières et des bassins de vie envisagés sous les angles socio-économiques (localisation des emplois, zone de chalandise, services, durée des déplacements...) proposait le rattachement de la totalité du territoire de la Communauté de communes du Tarn et de la Muse à la Communauté de communes de Millau Grands causses.

Une deuxième alternative consistait à détacher les communes du Viala et de Montjoux pour les joindre, avec celles du SIVOM de St Rome de Tarn, à la Communauté de communes de St Affrique.

Les élus de la Communauté de communes et du SIVOM qui avaient, de longue date, engagé des négociations et organisé des coopérations sur certains projets, ne souhaitent pas un émiettement des périmètres existants et un éloignement des centres de décision.

Ils ont donc, à l'unanimité, rejeté le schéma proposé par l'Etat et demandé l'élargissement de la Communauté existante au canton de St Rome de Tarn.

Ce rapprochement, avec une population supérieure à 5000 habitants, s'appuie, notamment, sur la continuité des paysages, de part et d'autre de la rivière Tarn et ses affluents avec des plateaux dédiés à l'élevage et une vallée affectée à l'industrie hydro-électrique à partir de Pinet.

Le patrimoine bâti, les villages préservés, les paysages naturels et les activités liées à l'agriculture, mais aussi à la nature : randonnée, sports nautiques, pêche... constituent un facteur de développement économique ou de diversification non négligeable.

La fiscalité des deux collectivités, caractérisée par la présence de redevables importants relevant de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (ERDF, parcs éoliens..) permet de garantir des ressources pérennes et la solidarité financière entre les Communes membres, telle qu'elle est préconisée par l'Etat, pour le développement économique local, tandis que la mise en place d'une organisation administrative appropriée permettra de mutualiser les actions concernant l'aménagement de l'espace ou les compétences optionnelles comme l'aménagement et l'entretien de la voirie, la collecte et le traitement des déchets, la politique du logement et du cadre de vie.

A l'issue de longues négociations et de rebondissements, ce projet, voté à l'unanimité par les communes des deux cantons, a été adopté par la CDCI à une large majorité.

Ce nouveau découpage devrait être officiellement entériné par un arrêté préfectoral à intervenir à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2012, pour prendre effet après les élections locales de 2014.

**Jean-Paul ASSIE**

Président de la Communauté de Communes  
Tarn & Muse

## « LE DIAGNOSTIC RURAL

Le Lézou a été retenu comme territoire expérimental pour l'opération « *Un territoire, un Projet, une Enveloppe* », initiée par le Conseil Général de l'Aveyron.

La première étape a été le diagnostic partagé avec les acteurs locaux (communaux et cantonaux) au cours de l'année 2009, où les problématiques liées au foncier se sont naturellement exprimées.

Pour y répondre, la mairie de Verrières a sollicité la réalisation d'un *diagnostic rural* communal, que la Chambre d'Agriculture va réaliser.

Cette démarche ne correspond aucunement à l'engagement d'opérations de restructuration foncière mais bien à un *état des lieux*, permettant d'avoir une vision exhaustive sur les sujets d'occupation du territoire.

Ce diagnostic, pris en charge par le Conseil Général, constitue une opportunité pour la collectivité de connaître les problématiques de voirie rurale et de parcellaire foncier sur le territoire communal. C'est l'occasion pour chaque usager d'exprimer vos attentes en ce domaine.

Des permanences ont été organisées pour rencontrer les différents acteurs locaux: la municipalité, les agriculteurs, les propriétaires fonciers, les représentants du tourisme, le parc des grands causses, les randonneurs, les motards, les chasseurs...

La chambre d'agriculture représentée par Anaïs Besson recense donc tous les souhaits ainsi que les litiges liés au foncier.

Dans un deuxième temps, la chambre d'agriculture va croiser toutes ces informations. Le but est de répondre à des besoins privés, associatifs et publics par des résolutions à l'amiable basées sur le volontariat.

Des aides logistiques et financières du Conseil Général vont permettre de faciliter les échanges, les actes notariés et cadastraux.

Toute personne souhaitant se manifester dans ce cadre peut encore contacter la Chambre d'agriculture.



## LE DIAGNOSTIC RURAL COMMUNAL en 4 points



### 1 La démarche Territoire Projet Enveloppe - TPE

- A l'initiative du **Conseil Général**, la démarche TPE débute avec un diagnostic territorial, appelé « *Aveyron à la loupe* » ;
- Ce diagnostic est réalisé par la Chambre d'Agriculture et permet de **comprendre les attentes du territoire et de partager les enjeux avec une multitude d'acteurs locaux**: professionnels, associations, agriculteurs...
- **Si des besoins locaux se sont exprimés en terme de problèmes fonciers**, un outil peut être mis en place :

⇒ **le diagnostic rural communal**

### 2 Les objectifs du diagnostic rural communal

- Faire le bilan sur les besoins d'aménagements fonciers en terme de **réorganisation du parcellaire agricole** ;
- Réaliser un **état des lieux des chemins** (entretien, élargissement...);
- **Améliorer l'organisation foncière** ;
- Relever d'autres **points et d'autres attentes** dans la commune pour essayer de leur trouver des solutions.



**Attention :**  
Il ne s'agit en aucun cas d'un « **remembrement** » ou d'**aménagement foncier**: les propositions d'**aménagement se feront dans les secteurs où les exploitants sont volontaires.**

### 3 Les étapes du diagnostic rural communal

- **Etape 1**: la commune choisit de faire réaliser un diagnostic par la Chambre d'agriculture
- **Etape 2**: Rencontre des associations de tourisme et des autres acteurs de l'espace rural
- **Etape 3**: **Enquête individuelle des exploitants agricoles de la commune**
- **Etape 4**: Visite des chemins nécessitant des aménagements dans la commune
- **Etape 5**: Propositions de secteurs prioritaires en terme d'aménagements
- **Etape 6**: Restitution aux élus du diagnostic et restitution publique (facultatif)

### 4 Un diagnostic rural tourné vers l'action

Des **actions** à mettre en œuvre à la suite du diagnostic :

- **Phase d'animation des échanges amiables** : la commune peut solliciter le Comité de Développement Agricole pour réunir en petits groupes les personnes souhaitant mener à bien des échanges amiables ;
- **Possibilité de bénéficier d'aides du Conseil Général pour les échanges amiables** : elles sont conditionnées et valables avec une durée limitée dans les cantons TPE ;
- **Programme d'aménagement des chemins** : le diagnostic peut permettre à la commune de planifier ses travaux d'aménagement de chemins ruraux ;
- **Partenariat avec la SEM** pour travailler sur les chemins de randonnée de la commune ;
- ...

## VERRIERES PROJET 2012

### PLAQUES NOM DE RUE

Chaque année nous réalisons un projet « artistique » initié par la mairie et réalisé par les habitants qui fait l'objet de notre exposition annuelle inaugurée le 14 juillet. En 2010, nous avons réalisé une fresque pour la salle des fêtes de 9 m X 1.50, en 2011 des mosaïques pour la salle des fêtes, le four, le lavoir, une table d'orientation pour le vieux château.

Pour cette année, suite à de nombreuses demandes, que ce soit des pompiers, de la poste, et même des habitants, il était nécessaire de nommer les rues et d'attribuer des numéros à chaque habitation. Aussi, nous avons décidé d'en faire notre projet 2012 et de réaliser les plaques de façon artisanale en terre cuite et d'y associer les habitants et l'école de Verrières.



1- Réalisation des plaques à partir des blocs de terre.



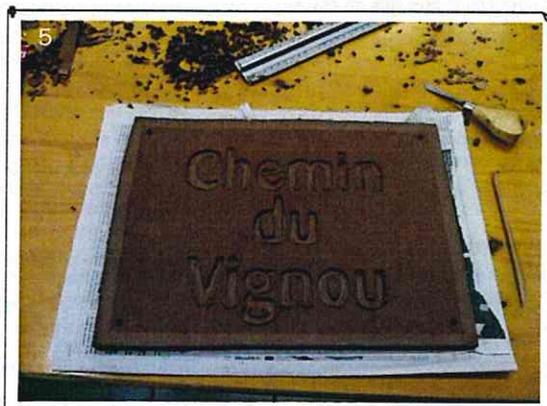
4- Préparation des pochoirs



3- Séchage des plaques sous des poids



5- « Graffiti » pour marquer les empreintes des lettres.



6- Séchage et première cuisson avant de la partie émailage

C'est avec l'aide de la potière Eliane Regimbeau que nous avons réalisé des plaques pour les hameaux et pour les rues de Verrières. Cela représente un travail d'envergure ; au total 50 plaques et 110 numéros.

Nous avons passé toute la journée du 11 février à préparer les plaques de terre, à découper les pochoirs pour tous les noms de rue et les numéros et le mercredi suivant nous avons « graffité » la terre pour marquer les empreintes des lettres et des numéros. Après quelques semaines de séchage, bien calées sous des poids pour éviter qu'elles se déforment elles ont subi une première cuisson. à 890° C. Le 21 avril nous avons procédé à l'émaillage des lettres et des décors. L'ultime étape est la deuxième cuisson à plus de 1200°C. Des défauts, notamment des bulles d'air dans la terre, peuvent être à ce stade là fatale. Eliane a dû refaire quelques plaques qui avaient cassé à la cuisson.

Les habitants se sont mobilisés avec beaucoup de sérieux et d'application autour de ce projet. Cette année, la terre cuite a permis de réunir enfants, hommes et femmes de tous les âges (de 5 ans à 82 ans). Le projet a été étendu à l'école où chacun des enfants a réalisé sa pièce en poterie.

Tous nos remerciements aussi à Eliane qui a été un professeur très patient et qui nous fait découvrir le monde de la poterie, le plaisir de travailler la terre et les émaux.

Une plaque après la première cuisson.

#### LES EMAUX



7—Préparation des émaux

8—Pose des émaux ; c'est une tâche délicate et déterminante. Le résultat est visible seulement après la cuisson.



9- Les plaques émaillées avant cuisson



10- Eliane à côté du four où ont été cuites les plaques.



Résultat final

## 14 JUILLET 2012

La fête du 14 juillet a été célébrée à Verrières; la municipalité a créé autour de cette date un événement et un rendez-vous annuel. Cette année, après le dépôt de la gerbe au monument aux morts et une marseillaise entonnée sur la mélodie du saxophone de Mr Joulidé, le maire a inauguré l'exposition 2012 des plaques de rues et les tableaux réalisés par le club patchwork.

Le groupe de Mr. Joulidé, Le Lumensouesque, a animé le repas. La soirée s'est prolongée en musique et un feu d'artifice surprise a illuminé le ciel de Verrières.

Un vrai 14 juillet en somme!



## Remise des certificats de compétences de citoyen de sécurité civile

Une douzaine de personnes ont suivi la formation de secouriste animée par Christophe Loubat, sapeur pompier.

A la suite d'un accident, les premières minutes sont décisives, aussi durant cette formation, ils ont appris les gestes de premier secours. Seul cet apprentissage permet d'appliquer correctement « les gestes qui sauvent » dans toutes les situations de la vie courante.

Les sapeurs pompiers qui animent ces formations sont à votre disposition pour toute demande .



## LA SEMAINE DES MAMIES – une semaine de cantine exceptionnelle!

Les mamies ont repris leur tablier et ont cuisiné des petits plats pour les enfants de l'école. Le thème cette année était les saisons. Voici les menus:

### PRINTEMPS

Asperges  
Petits-poids/carotte  
Rôti de porc  
Salade de Fraise  
Chantilly



### ETE

Oeufs mimosa - crevettes  
Tomates farcies  
Clafouti aux cerises  
(réalisé par les enfants)

### AUTOMNE

Velouté de champignons  
Lasagnes  
Croquants à la pâte de coing au fromage blanc.

### HIVER

Crudités  
Lentilles  
Saucisette  
Tarte aux pommes

### APE

L'APE a proposé cette année de nombreuses animations dont les événements les plus importants:

- la kermesse où spectacle, concours de maquillage, jeux et musique ont agrémenté cette journée
- le quine qui aura lieu le 1er Août à 20H30 sous la halle à Verrières.

**QUINE DE L'ECOLE  
MERCREDI 1ER AOÛT**

Tout cela dans le but de récolter des fonds destinés à financer, entre autre, les sorties pour les enfants de l'école de Verrières.

En 2012, ils ont donc pu pratiquer du patin à glace, voir des reptiles, faire du ski, aller dans un parc d'aventure. Vous voyez, les enfants de notre école sont très privilégiés! Et, le lundi, dans la cour de l'école, on reparle des pirouettes sur glace, des pitons, des descentes à ski sur les fesses et des ponts de lianes, ...que de souvenirs!

En attendant le programme 2012/2013 bonnes vacances à tous!  
Laurent Combacau





## LE FOYER RURAL

### LE PETIT DEJEUNER ANGLAIS

A Verrières, le 29 avril, le déjeuner aux tripoux ou la tête de veau avait cédé la place à un petit déjeuner anglais. Un breakfast dans la pure tradition britannique organisé par Jean Curr avec l'aide du Foyer Rural pour le plaisir des petits et des grands nombreux au rendez-vous. Au menu, bacon, œufs, saucisses de Lincoln, haricots, champignons ; pour finir thé ou café, toasts beurrés avec de la marmelade spécialement préparée par Jean et son mari Christopher.



Tout le monde a apprécié et a eu l'impression de voyager tout en restant sous le ciel de Verrières, quoique ce jour là, lui aussi très britannique ! Et une fois n'est pas coutume de siroter du thé un dimanche à midi !

Thank you Jean, « rendez-vous » next year?



### 3-4-5 AOUT 2012 — FETE A VERRIERES

#### **VENDREDI 3 AOUT:**

- **MOULES FRITES—BAL**

#### **SAMEDI 4 AOUT:**

- **REPAS SAUCISSE— BAL**

#### **DIMANCHE 5 AOUT**

- **REPAS PANIER—CONCOURS DE PETANQUE**



# LES RANDOS D'ANNIE

## Départ 9H30 Verrières

### PROGRAMME RANDONNEES VILLAGE DE VERRIERES ETE 2012

**Mercredi 18 Juillet DOLMENS de BUZEINS**

**Mercredi 25 Juillet Causse du Larzac AU DEPART DE BEL AIR (parking parapentes)**

Voir ancienne cave à Fromages

Descente par sentier vers ISSIS

**Mercredi 1<sup>er</sup> Août DEPART DE LIAUCOUS pour pique niquer à SAINT MARCELLIN**

**Mercredi 8 Août AUTOUR de MONTREDON (Les RANCAREDES).** Possibilité de rester le soir au marché de pays de Montredon.

**Mercredi 22 Août** Départ de Verrières vers la **source Saint-Pierre.**

Pique nique à St-Pierre (possibilité de venir nous rejoindre en voiture). A voir meules taillées dans le grès en place.



# MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX

JEUDI 26 JUILLET 2012 à partir de 19H00



Les producteurs locaux auront la joie de vous proposer leurs spécialités: viandes, fromages, pains, gâteaux, ...que vous pourrez consommer sur place.

Le groupe RITA-BOGA, musique folk, animera la soirée.

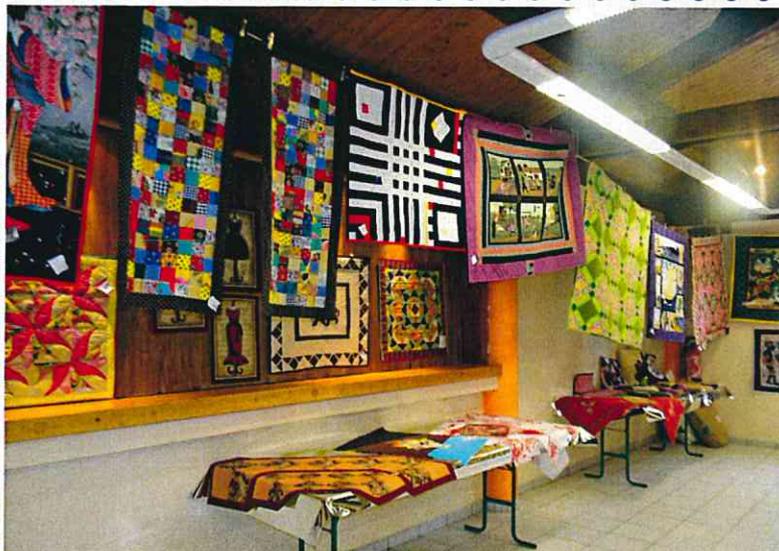
Les associations APE, FOYER RURAL, et CHASSE assureront la buvette ainsi que l'aide pour les grillades.



## CLUB PATCHWORK

Les couturières du CLUB PATCHWORK, dirigé par Gisèle Couderc ont présenté leurs réalisations de l'année lors du 14 juillet.

Parmi les œuvres, on distingue une œuvre collégiale qui sera offerte au guine de l'école. Ce carré de 80cmX80cm a été cousu et quilté par : MARYVONNE, LILI, MARIE-LOU, SOLANGE, GEORGETTE, NICOLE et GISELE. Il faut souligner que cela représente beaucoup de patience et des heures de travail considérables.



LOT DU QUINE DE L'ECOLE



## REPAS DU CAUSSE ROUGE



C'est le samedi 23 Juin en fin de journée que se retrouvaient les habitants des hameaux de Couyras, Cousiniès, la Cals et Conclus autour d'un apéritif dînatoire. La convivialité et l'amitié en furent les maîtres mots. un grand merci à Frédéric et Emmanuelle Plombat pour nous avoir accueillis sur leur propriété.

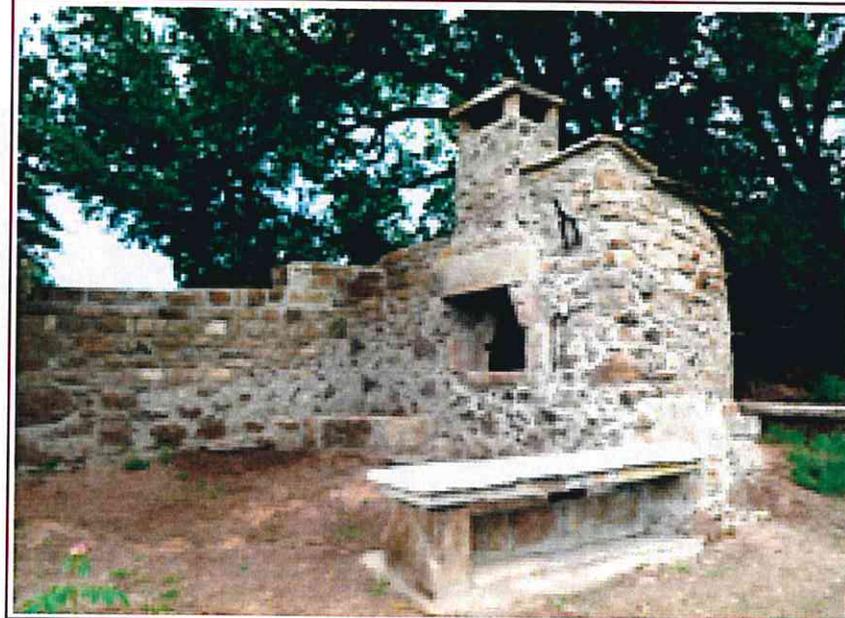
### FOUR A PAIN DE LASPARETS

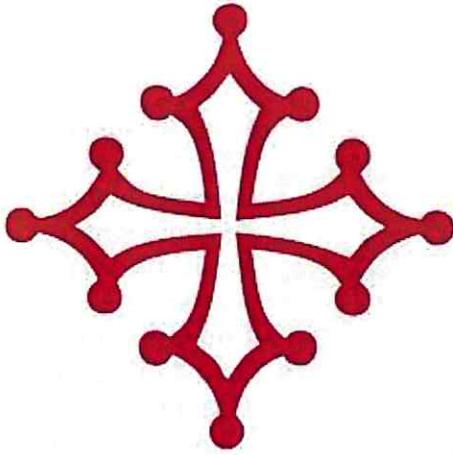
Le four à pain de Lasparets, en ruine depuis un siècle, aurait été construit en 1812.

Eric Panafieu, aidé de son fils Sébastien, a entrepris de le rénover. Des pierres et notamment le linteau, étaient endommagés ainsi que les murs attenants. A l'intérieur, la voûte était heureusement en parfait état.

Après de nombreuses heures de travail le résultat est là!

Nous saluons cette initiative personnelle qui redonne vie au passé et permet de sauvegarder le patrimoine de nos campagnes.





## FESTENAL DE LA MUSA 2012

Comme chaque année, le Festenal de la Muse, vous invite à suivre ses animations musicales, théâtrales, humoristiques, dansantes, ...qui se déroulent dans les communes environnantes mais aussi à Verrières sous fond de langue occitane pour le plaisir des initiés mais aussi pour tous ceux qui souhaitent la découvrir tout en se divertissant.

En 2011, Verrières, pour sa première année dans le Festenal, avait organisé la passejada où une cinquantaine de randonneurs avaient découvert nos contrées.

Cette année, Verrières ouvrira les festivités avec la Dimanjada!

### Voici le programme de cet été :

#### **DIMANCHE 2 SEPTEMBRE 2012 - DIMENJADA A VERRIERES**

*Dimenjada* toute la journée à partir de 10h.

*Passejada*, célébration religieuse en occitan, repas pris sur place auprès des producteurs, *corala dels enfants*, *balèti amb lo triò Romero et le groupe « les trois bonneaux »*.

*E tota la jornada* : Sensibilisation des enfants à la langue au travers de jeux, diverses associations de défense et de promotion de l'occitan, vente de livres, CD, DVD, drapeaux, vêtements...rencontres avec des auteurs occitans, démonstration de quilles de 8, marché de producteurs locaux...

#### **SAMEDI 15 SEPTEMBRE 2012- CASTELNAU PEGAYROLLES – 20H30**

Concert « corne d'Auròc », reprises des chansons de Georges Brassens en occitan.

#### **DIMANCHE 23 SEPTEMBRE – MONTJAUX – VIALA DU TARN - 10h00**

*Passejada sul tèma de pèiras levadas*, (dolmens).

Pique-nique

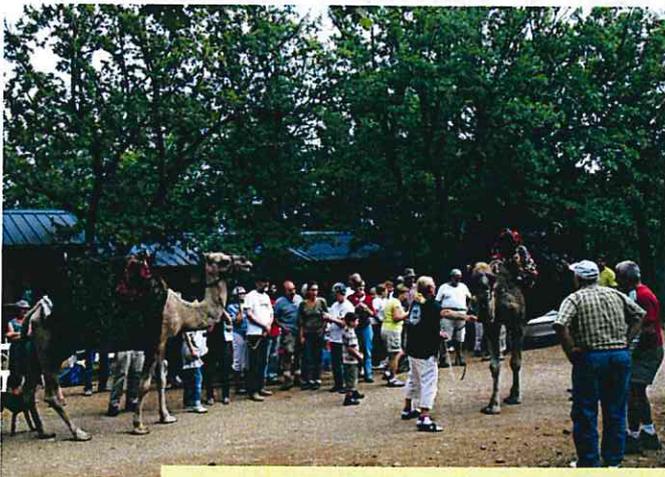
Contes *dònas de Pèiras*, sur la légende des statues menhirs *au Viala du tarn* à 17h00.

#### **SAMEDI 29 SEPTEMBRE 2012 – ST ROME DE TARN – 20H30**

Spectacle *sul camin* avec Jean-Louis Courtial.

#### **DIMANCHE 7 OCTOBRE 2012 – ST BEAUZELY – 15h30**

Quine en occitan



En 2011, Verrières avait accueilli le festenal avec une *Passejada* avec une halte à la Blaquièrre.

## A.C.C.A. DE VERRIERES

ASSEMBLEE GENERALE DU 29 juillet 2012, 21H00 SALLE COMMUNALE DE VERRIERES

Le mot du président : « Bonjour à tous, je déclare ouverte l'Assemblée Générale de l'A.C.C.A de Verrières pour la saison de chasse 2012/2013».

### ORDRE DU JOUR :

Présentation du bilan financier par le trésorier, bilan voté à l'unanimité par l'assemblée.

Le Trésorier fait vérifier le rapport financier par le plus jeune et le plus âgé qui sont messieurs Lacombe Benoit et Castagnier Joseph.

#### Petit gibier

**Lapins :** La saison 2011/2012 a été moyenne. La prochaine ne s'annonce pas trop mal, bonne reproduction sur certains secteurs, pourvu que la maladie ne vienne pas contrarier la saison 2012.

**Plan de chasse Lièvres :** 30 lièvres ont été prélevés, stable par rapport à la saison dernière. Un comptage a été effectué cet hiver, une vingtaine de lièvres ont été aperçus. Le plan de chasse de 2 lièvres par chasseur a été maintenu pour cette saison. L'assemblée a voté la sortie du plan de chasse pour la saison 2013/2014.

**Perdreaux :** bonne saison. Un lâcher de 220 perdreaux sera effectué cette saison. Les lâchers auront lieu comme l'année dernière : un lâcher de 100 perdreaux mi-août et deux lâchers de 60 perdreaux ( dit de tir) pendant la chasse.

**Faisans :** 300 faisans seront répartis en 4 lâchers.

Le travail de nos piégeurs a été efficace pour leur première saison. Nous remercions Guillaume, Charly, Pierre-Henri, Jean-Marie et Francis pour leur bon travail.

**Parc à lapins :** 17 lapins de lâcher dans le parc. Bonne reproduction, des reprises auront lieu cet été pour des lâchers sur le terrain.

#### Grand gibier :

**Sangliers :** 50 sangliers au tableau de chasse, en baisse par rapport à la saison précédente. Peu de dégâts.

**Chevreaux :** plan de chasse effectué. Le plan de chasse 2012/2013 est de 41 chevreaux dont 10 sont attribués en tir d'été. Les battues auront lieu les jeudis jusqu'au 31 janvier 2013 et les samedis et dimanches et jours fériés à compter du 2 décembre jusqu'au 31 janvier 2013.

**Cerfs :** 2 bracelets ont été attribués pour la saison 2012. Cette saison un cerf a été prélevé par l'équipe Costes. Deux bracelets ont été attribués pour la saison 2012/2013.

Au cours de l'assemblée générale de ce jour, les chefs de battue ont été votés à l'unanimité.

### DATES OUVERTURE SAISON 2011/2012 : Ouverture générale : le dimanche 9 septembre 2012

|             |   |
|-------------|---|
| Perdreaux : | 9 septembre 2012 au 2 décembre 2012   |
| Lièvres :   | 14 octobre 2012 au 2 décembre 2012  |
| Bécasses :  | voir arrêté   |
| Cailles :   | voir arrêté   |
| Lapins :    | 9 septembre 2012 au 6 janvier 2013  |
| Faisans :   | 9 septembre 2012 au 6 janvier 2013  |
| Chevreaux : | approche (vendu) du 1er juin au 9 septembre 2012<br>Battues du 9 septembre au 31 janvier 2013 |
| Sangliers : | à partir du 15 août 2012  |

**Jours de chasse** LE SAMEDI, LE DIMANCHE ET LE MERCREDI toute la saison plus les jours fériés.

### **PRIX DES CARTES**

Des nouvelles cartes seront mises en service cette saison. Ces cartes devront être impérativement ramenées au secrétaire, au plus tard à la prochaine ouverture, sous peine de se voir pénaliser la saison suivante.

LES CARTES SANGLIERS DONNENT DROIT A CHASSER TOUTES ESPECES D'ANIMAUX CLASSE GRAND GIBIER.

|                            |           |
|----------------------------|-----------|
| Propriétaires + de 20 ha : | 40 EUROS  |
| Sociétaires :              | 50 EUROS  |
| Actionnaires :             | 70 EUROS  |
| Etranger :                 | 115 EUROS |
| Sangliers :                | 80 EUROS  |
| Journalières :             | 16 EUROS  |

### **VENTE DES CARTES LE VENDREDI 7 SEPTEMBRE 2012 DE 17 HEURES 30 A 19 H00**

#### **RAPPEL AUX PARTICIPANTS DES BATTUES :**

Pas de chasse en voiture

Le président demande à chaque chef de battue d'imposer le port du gilet fluo ou de la casquette.

LE PRESIDENT PRECISE QUE LES MESURES DE PROTECTION SONT OBLIGATOIRES SUR NOTRE A.C.C.A. ET QUE TOUT ACCIDENT QUI SURVIENDRAIT ALORS QUE CES MESURES NE SONT PAS APPLIQUEES SERAIT ENTIEREMENT A LA CHARGE DU CHEF DE BATTUE.

VOTE BUREAU, sont renouvelables : Guiral Henri, Grimal Michel, Vidal Gaston ; deux prétendants pour entrer au bureau se sont présentés. Il s'agit de messieurs Lacombe Benoit et Douziech Philippe.

Résultat du vote : 25 votants, 25 exprimés.

|                   |             |
|-------------------|-------------|
| VIDAL Gaston      | 16 voix ELU |
| GUIRAL Henri      | 17 voix ELU |
| LACOMBE Benoit    | 20 voix ELU |
| DOUZIECH Philippe | 15 voix     |
| GRIMAL Michel     | 5 voix      |

Le nouveau bureau s'est réuni le mercredi 4 juillet ; voici la nouvelle composition du bureau :

**PRESIDENT :** ARAGON Jean-claude

**VICE PRESIDENT :** GARY René

**SECRETAIRE :** LACOMBE Benoit

**TRESORIER :** JASSIN Serge

**Membres :** VIDAL Gaston, GAVEN Gilbert, GUIRAL René, SEGURET Francis, VERDIER Sylvain.

Le bureau tient à remercier monsieur VIDAL Gaston pour son travail à la tête de notre société.

Bonne saison 2012/2013.

**Serge Jassin**

## TEXTES ET DELIBERATIONS D'ANTAN

*M. André Pons réalise un véritable travail d'historien en préservant, étudiant les documents anciens et les archives de la mairie. Ici, il nous livre des extraits des délibérations ou textes; de véritables témoignages du passé.*

Il était une fois...C'est en ces termes que généralement les contes qui étaient notre lecture lorsque nous étions enfants commençaient. Il s'agissait d'histoires imaginaires qui avaient un début et une fin et dont les personnages n'existaient pas. Mais l'histoire avec un grand H, celle de notre commune, n'est pas imaginaire, elle a bien un début et les gens, qui le long des siècles l'ont vécue, ont bien été réels.

Pour s'en convaincre, il suffit de prendre connaissance de documents anciens qui étaient stockés en mairie. Cela n'est pas forcément facile car ceux-ci sont écrits en vieux français sur un mauvais papier avec une encre qui est maintenant à peine lisible pour certains d'entre eux.

Ainsi, dans ces documents anciens on retrouve divers événements datés :Un texte de 1297 notifiant la dotation de la curie de Veyrieres par les députés du chapitre.

- En 1302, a été établie la confirmation des privilèges accordée par Guy d'Arpajon, Seigneur de Séverac , aux habitants de « Veyrieres ».
- L'an 1660, écrits sur la création de la fondation de la chapelle de ST PIERRE, « obit » (don) de Sieur Barthélémy Viguier de Séverac et de Demoiselle Catherine de Levesque, sa femme.
- Du 3 janvier 1682, date le testament de Mademoiselle Marguerite de Madieres, document « dicté dans la maison d'habitation de Noble Charles de Veyran son mari par dame de Madières détenue d'infirmité corporelle et gênante, toutefois étant en ses bons sens parfaite ». documents officiels comportant plusieurs pages ayant été notariées.
- C'est vraisemblablement le 6 mai 1744 que se situe le début du procès de « Vinnac », affaire grave s'il en est ; Marcellin Cousin et Pierre Garlenc de Conclus contre Jean Deaunes, Pierre Beaumevielle et Madame le Duc de Biron.
- Cause du procès : dépaissance (avoir laissé paître) d'une paire de bœufs dans le bois de Vinnac, cela au moins durant la période de 1741 à 1744. Condamnation : payer deux journées de paire de bœufs. Comme le bois de Vinnac, lieu où se sont produits les faits, bénéficiaient des privilèges accordés par Guy d'Arpajon (en 1302), cette affaire a donné lieu à un procès fleuve puisque ce n'est qu'en 1863, plusieurs générations ayant été impliquées, que sur avis du conseil municipal, les protagonistes ont sérieusement envisagé de ne point poursuivre la procédure. Celle-ci, avait quand même duré 119 ans et il y avait eu des frais considérables engagés.

Les faits relatés ci-dessus sont consignés dans les dossiers qui ne peuvent naturellement pas être en totalité repris dans notre gazette, cela représente un classeur entier.

Notre histoire ayant été « héritée » par des décisions prises par les Conseils municipaux qui se sont succédés, par des événements et des réalisations. C'est suivant aussi ce cheminement que peut être enrichie notre connaissance du passé. En suivant au fur et à mesure les décisions les plus anecdotiques du conseil municipal. Ainsi, l'on peut retenir, que le 6 juin 1864, Mathieu Bonaterre des Plagnes, a donné à bail sa maison de l'Escoudournac pour servir d'école.

Voici quelques extraits remarquables du registre des délibérations du conseil municipal :

Commencée le 12 octobre 1828

Le ministre secrétaire d'état au département de l'intérieur arrête ce qui suit :

Art.1 « l'arrêté pris le 8 messidor au 8 par le préfet de l'Aveyron est annulé en ce qui concerne la réunion des communes de Verrières et de St Léons, en conséquence il sera établi une administration particulière pour chacune des deux communes.

Art.2. Le préfet procèdera à la nomination des maires adjoints et conseillers municipaux de l'une et de l'autre commune. »

Signé Baron de Balzac directeur général ministre

- Extrait des registres de la préfecture du 27 septembre 1828 :

En vertu des pouvoirs qui sont conférés par la loi du 28 pluviôse du 8 :

Art.1 : Monsieur Cassan Siméon est nommé Maire et monsieur Alméras Joseph est nommé adjoint après avoir fait serment de « fidélité au roi, d'obéissance à la charte constitutionnelle et aux lois du royaume ».

- L'an 1829, 20 septembre : la présente année, plusieurs habitants de la commune de Salles Curan ont demandé de faire transférer dans cette commune le bureau d'enregistrement de St-Beauzély. Mais vu que notre commune n'a aucun rapport avec le canton de Salles Curan, que sur mille habitants, à peine trouverait-on dix individus qui aient été un jour dans ce pays, leurs mœurs et leur genre de vie sont tout à fait opposés, accoutumés à une température douce, quels dangers n'éprouveraient-ils pas pour se rendre en bravant un climat et des chemins que les habitants de la contrée redoutent eux-mêmes, les habitants de l'Intra-de, Mialas, Serre ou autres étant déjà à trois heures et demie de St-Beauzély, il leur faudrait encore trois heures pour se rendre à Salles Curan, ce qui pour la moindre affaire, leur demanderait trois journées pour aller et retour.

Pour ces motifs, à l'unanimité, le conseil a voté que Monsieur le Préfet serait prié de bien vouloir conserver à Saint-Beauzély le bureau d'enregistrement.

- L'an 1830, 24 octobre : le maire ayant observé qu'il était indispensable de faire reconstruire le mur du cimetière en partie écroulé demande qu'y soient employés les cents francs non utilisés pour la réparation du presbytère dont les travaux ont été adjugés pour la somme de 300 francs.

Il est bien évident que ce n'est pas en si peu de lignes que peuvent être relatés tous les évènements qui, peu ou prou, ont marqué le passé et la vie de notre commune.

Ils s'inscrivent sur plusieurs siècles et nous n'en connaissons qu'une moindre partie. Mais, si tel apparaît un intérêt, peut-être pourrions-nous continuer à découvrir, un tant soit peu, ce qui a été la vie administrative de notre commune.

André PONS



## ST JEAN DE LIVERSET

La chapelle de Saint-Jean-de-Liverset était un oratoire rectangulaire dédié à St-Jean, but d'un pèlerinage pour les maladies mentales, avant la Révolution. Il se trouve sur un promontoire rocheux dominant la vallée du Lumensouesque en contrebas de la Blaquièrre.

Aujourd'hui à l'état de ruine, cette chapelle, selon Mr Jacques Frayssenge, responsable des archives de Millau, aurait été construite au Xème – XIème siècle. L'appareillage fortifié pourrait permettre de le dater à cette époque. La partie latérale avec l'ouverture de la porte daterait d'une époque ultérieure ; peut-être des travaux effectués beaucoup plus tard ; on sait que monsieur Rozier, curé de Verrières, fit don, le 30 août 1710, de 10L (livres ou Louis ?) pour la réparation de la chapelle.

On peut aussi émettre l'hypothèse que cet édifice fut construit à l'emplacement d'un temple romain ; seules des fouilles pourraient étayer cette supposition. Il faut imaginer qu'à cette époque là, les versants étaient défrichés, en partie cultivés et non pas densément boisés comme actuellement. Le site était donc autrement stratégique avec vue dominante sur la vallée et les alentours.

La voûte était constituée de pierres de tuf provenant de St pierre et les linteaux de grès que l'on trouve facilement sur ce versant notamment au pontil (la croix de Cassan). Orientée vers l'est, comme la plupart des édifices religieux catholiques orientés vers le lever du soleil (qui chasse les ténèbres et repousse le Malin, maître de la nuit, le soleil est une figure du Christ. Cette croyance explique l'orientation des églises dès le IIIème siècle. Le chevet se tourne à l'est, non pas vers Jérusalem mais vers le soleil levant, symbole de la résurrection et de la victoire de la lumière de Dieu qui éclaire le monde. On ne retrouve aucune particularité si ce n'est la fenêtre de guet orienté au sud et apportait, on peut le supposer, de la lumière sur l'autel et une cavité dans le mur qui faisait certainement office de tabernacle. La voûte côté ouest a été refermée (vers le XVIème-XVIIème siècle vu le ciment utilisé, mélange de chaux et de sable) peut-être dans le but de maintenir la voûte ; par contre on ne sait encore si c'était juste une ouverture ou une entrée principale.



Le bénitier en grès se trouve aujourd'hui dans l'église de Verrières.

Cette chapelle fut probablement abandonnée au XIVème siècle, période du moyen âge où, l'insécurité, les guerres, les épidémies, les routiers ont poussé les gens à se concentrer sur les bourgs sous la protection des seigneurs.

On retrouve quelques écrits évoquant la chapelle de Saint-Jean-de-Liverset notamment dans la monographie d'Albert Carrière datée du 05/02/1939 :

*« Sur les hauteurs de Cousinies et sur celle de la Rouvayrette, on allumait des feux de la St-Jean. A une époque plus*

*« Elle était bâtie au sommet d'un promontoire de la rive gauche du Mensonesque. Elle était presque démolie vers 1525 lors de la visite de Mgr François d'Estaing. Il y a trois ans(\*), elle conservait la moitié de sa voûte ; une partie s'est effondrée sous le poids de la neige un de ses derniers hivers. En 1297, elle était desservie par le curé de Verrières. Jusqu'à la révolution, elle a été un but de pèlerinage. » (\* au environ de 1936 compte tenu de la dates des écrits de A.Carrière)).*



On trouve plus de précisions dans le compte rendu « des visites pastorales du bienheureux François d'Estaing » datant du 2 juin 1525. Le récit est le suivant :

*« Chapelle de Jean de Lyverset- Annexe de Verrières, située au sommet d'une haute montagne, couverte de petits arbres et de rochers.*

*Confronte avec Escoudoumac, St Léons.*

*Il y a là une petite chapelle bâtie sur le rocher aplani.*

*Un autel couvert d'une nappe : une dalmatique blanche.*

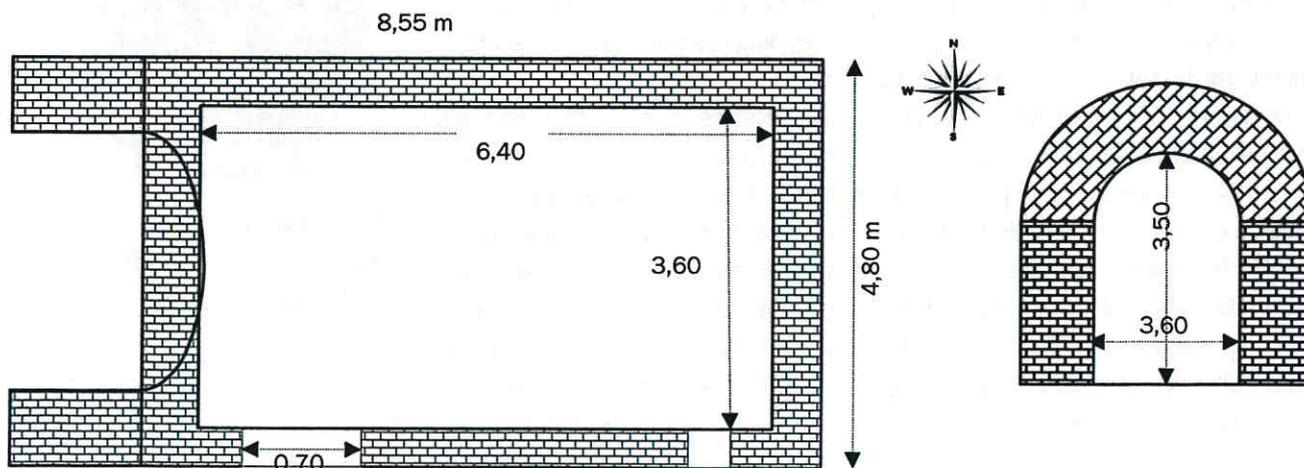
*Un clocher qu'on sonne : une autre de fer que l'on pose sur la tête des pèlerins.*

*Dans cette église s'opèrent de jour en jour des miracles.*

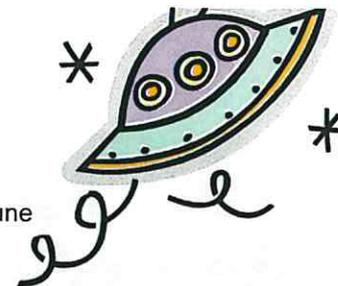
*Le huitième (?) des cierges qui sont offerts appartiennent au recteur du lieu ; le reste aux ouvriers de Verrières.*

*Attendu que la dite chapelle est en grand danger de ruine et que le recteur est tenu de fournir le vin et les cierges dans l'église de Verrières, en la personne de Durand Morier, paroissien de Verrières, de réparer le chœur sive crotam, dans l'espace de trois ans, sous peine d'excommunication et de cinq livres d'amende. Le recteur de Verrières contribuera pour la moitié.*

*Ordonné du dit recteur en la personne du vicaire de célébrer dans ladite chapelle les messes qu'on a coutume d'y dire ».*



## VOYAGE SANS RETOUR



Copie d'un fragment de message relevé sur une roche trouvée sur la commune de Verrières: B FJPV HPR ZJ XRJDBN.

ZDR B''FJDVRZB- NRN, TJ RDPL BBBDBFJ HPJ ZJL FDZFBNBDBL JN ZDR BRJBL BNNJDR RFR B X'' BRJJ LJFDBHBRDJ. RX BDPL B JNJ RZFDLLRDXJ HJ JFBJNRJ ZBRL BDL BZRL FJDVRZJBL RRJBHJDBN FPJFPJJ XJ ZDJFJBP HJ FJDVRZB RJJL XJ ZDRL H''BDPN 4-1-3-10.

J'ai fait pour vous une traduction de ce texte mais, je ne vous la donnerai pas tout de suite, laissant aux amateurs d'énigmes le loisir de le faire.

L'univers qui est immense est peuplé d'étoiles qui peuvent former des « ilots », les galaxies comme la voie lactée ou encore des constellations dont les plus connues de nous sont, la grande ourse, la petite ourse ou petit chariot, Cassiopée et bien d'autres. Les distances entre les étoiles sont si grandes que l'on ne les mesure pas en km mais en années lumière. Une année lumière correspond à la distance parcourue par la lumière en une année c'est-à-dire à environ 10 milliards de km. La constellation du centaure est très étendue et l'étoile Proxima est à quelques 4,2 années lumière de la Terre.

De vrais farfelus ont voulu nous faire croire à la fin du monde cette année 2012. A tous ceux qui ont besoin d'être rassurés je dis que cela est faux et qu'ils pourront en toute quiétude préparer les fêtes de fin d'année.

Par contre, sur un rocher trouvé dans la campagne Verriéroise, j'ai eu le loisir de déchiffrer un message laissé à notre intention par un extra-terrestre arrivé sur Terre il y a des millions d'années au temps des dinosaures et bien longtemps avant l'apparition de l'homme.

D'où venait-il, comment est-il arrivé là ?, est-il encore là, seul ou en compagnie d'autres êtres venus d'ailleurs ? Autant de questions que je vais essayer de résoudre grâce au déchiffrement du document trouvé.

Une étoile très lointaine que l'on appelle Proxima du Centaure est éruptive et de temps en temps un séisme plus violent que les autres peut casser un morceau de l'étoile et ce fragment se retrouve lancé dans l'immensité de l'univers. Donc, au moment où les dinosaures, énormes reptiles peuplaient notre planète, un très gros morceau de l'étoile Proxima s'est écrasé sur l'emplacement actuel de notre commune. La violence de la collision modifia tant de paramètres climatiques que cela entraîna sans doute le déclin de tous les dinosaures et leur disparition assez rapide.

Les quelques centaines d'extra-terrestres arrivés chez nous avec l'énorme bloc détaché de Proxima ont vécu bien avant nous et laissé quelques traces de leur passage. Malgré l'énorme quantité d'énergie contenue dans la partie inférieure du bloc posé là, ils ne purent repartir faute de pouvoir libérer l'énergie contenue.

Malgré tout leur savoir et leur ingéniosité, ils durent abandonner l'idée de repartir et moururent de vieillesse de nombreuses années après, les uns après les autres.

Pour des raisons que nous ne connaissons pas, leurs amis de Proxima ont décidé de venir rechercher l'énorme morceau de leur planète qui gît sous nos pieds depuis des millions d'années.

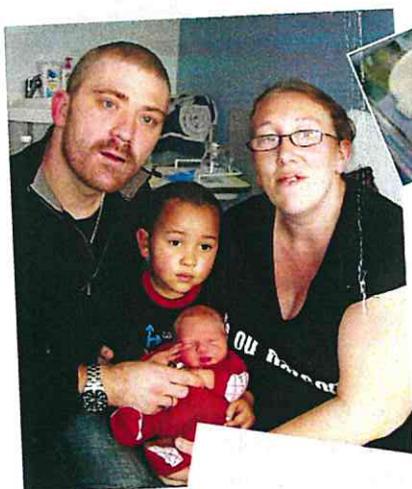
Leurs calculs toujours très précis ont indiqué la date du mois d'août 2015 pour l'exécution de leurs travaux et le grand départ pour Proxima.

Donc chers amis Verriérois, je vous invite à vous préparer pour le grand départ vers une autre galaxie où nous trouverons des conditions de vie identiques à celles que nous avons sur Terre.

Pour ceux qui ne voudraient pas quitter la planète Terre, ils devront au mois d'août 2015 avoir quitté les limites de la commune.

Sans vouloir être alarmiste, je tiens à dire à ceux qui ne veulent pas partir que l'arrachement de l'énorme morceau de rocher et de terre risque de provoquer des modifications dans la rotation de la Terre qui tournait déjà mal et tournera sans doute encore plus mal. Si comme moi vous voulez vivre sur le sol de votre commune, partez vers Proxima.

Dois-je vous rappeler que tout ceci n'est que pure fiction ?



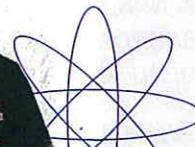
Coucou c'est Yohan!  
je vous annonce la naissance  
de mon petit frère

**Louis**

Il est arrivé  
le 2 février 2012 à 19h20  
Il pèse 3,600 kg  
et mesure 50 cm  
Eric et maman  
sont très contents.

A bientôt

Hélène Croix et Eric Tabart  
3 rue musset - 81400 Carmaux



HELENE CROIX ET  
ERIC TABART ( aar-  
rière-petit-fils de  
Mauricette Jassin)



ISABELLE NAYROLLES ET JEROME  
RICARD au BEL AIR

Isabelle Nayrolles et Jérôme Ricard, Bel Air 12520 Verrières

*Méline*

Un petit papillon s'est posé  
sur le chemin de nos vies  
le 28 Mars 2012 à 00h31.  
3,820kg de douceur et 54cm de  
sourires. Nos journées et nos  
nuits ont changé pour notre plus  
grand bonheur.

*C'est un garçon !!!*

Depuis le 7 juin 2012

*Noah*

fait notre plus grand  
bonheur...

3 kg 160 d'émerveillement,  
49 cm de fierté...



LAURE ROUQUETTE ET  
CHRISTOPHE CAZOTTES A  
CONCLUS

**DECES:**

ODETTE VIDAL DE MOLIÈRE

PIERRE UNAL DE LA GRAILLERIE

CHARLES GELY A AGUESSAC

CATHERINE PALUCH DE VERRIÈRES

ANDRÉ RICARD DU BEL AIR

Toutes nos pensées et notre sympathie aux familles, proches et amis.

## Calendrier estival

- Samedi 14 Juillet Cérémonie du 14 juillet et inauguration des plaques
- Mercredi 18 Juillet Rando Dolmens de Buzeins
- Jeudi 26 Juillet Marché des producteurs à partir de 19H00
- Mercredi 1er Août Rando Liaucous - St Marcellin  
Quine de l'école 20H30
- 3-4-5 Août Fête de Verrières
- Mercredi 8 Août Rando Montredon
- Vendredi 10 Août Journée Escoudournac
- Mercredi 22 Août Rando Verrières-la source St Pierre
- Dimanche 2 Septembre Festenal de la muse - Dimandjada à Verrières



